

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

À UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ALPHONSE, tenue le lundi 6 juillet 2020 à 19 h 30, à huis clos par conférence téléphonique et enregistrée en audio conformément au décret de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire dans tout le territoire québécois COVID-19.

CONSEILLERS PRÉSENTS : Steven Allain
Cynthia Therrien-Samson
Sylvie Dugas
François Poirier (en retard)
Jean-Guy Bernard
Yves Barriault

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Gérard Porlier. La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Reina Goulet est également présente. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

.....
118-07-2020 OUVERTURE DE LA SÉANCE
Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 h 30 et il invite les élus à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

.....
119-07-2019 CONSEILLER EN RETARD
Le conseiller François Poirier se joint à la séance durant la lecture de l'ordre du jour.

.....
120-07-2020 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller Jean-Guy Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

.....
121-07-2020 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} JUIN 2020
Considérant que tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le procès-verbal du 1^{er} juin 2020 et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal du 1^{er} juin 2020.

.....
122-07-2020 APPROBATION DES COMPTES À PAYER
Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes au total 73 332.38\$ ci-après présentés soient acceptés pour paiement:

Aménagements Lamontagne Inc	3 699.33 \$
Buro plus J.M. Arsenault	7.57 \$
Caplan Mécanique Sport Inc	27.53 \$
Carquest New Richmond	19.53 \$
Centre de Rénovation St-Siméon	300.71 \$
Commission scolaire René-Lévesque	2 684.76 \$
Confian	823.10 \$
La Coop Purdel	249.15 \$

Marc Cormier	290.90 \$	p	
Dépanneur Le Duo Inc	315.03 \$	p	
Distributions Leblanc			470.20 \$
Financière Banque Nationale			8 665.38 \$
Forest Star Inc			287.44 \$
Gaspésie Diesel			389.69 \$
Géo Mécanique Sport			1 017.42 \$
Global payments direct Inc	0.21 \$	p	
Hydro-Québec	5 841.54 \$	p	341.68 \$
Industries Fipec Inc			398.48 \$
Iris Technologies Inc	23.24 \$	p	
JA-RI Armatures Inc			133.32 \$
Laboratoire BSL			348.58 \$
Leblanc Environnement Inc			1 212.30 \$
Louis Tremblay			436.91 \$
Léonard Loisel et fils inc.			1 638.39 \$
Marchés Tradition			4.59 \$
Matériaux St-Charles Inc			401.26 \$
Ministre des Finances du Québec	117.00 \$	p	
M.J. Brière Inc.			10.70 \$
MRC de Bonaventure			8 360.61 \$
Municipalité de St-Alphonse - LET			5 749.83 \$
Pièces d'auto M.G.A. & Fils			269.89 \$
PJC Jean Coutu			17.22 \$
Postes Canada	65.28 \$	p	
Protection Garvex Inc			303.53 \$
Quincaillerie Arsenault Enr			1 197.78 \$
Quincaillerie Robichaud Inc			22.96 \$
Real Huot Inc.			871.25 \$
Les Serres Cyr Enr			318.48 \$
Services informatiques Gilles Bujold			1 811.42 \$
Sel Warwick			4 224.49 \$
Solution Infomédia			91.98 \$
Soudex Inc.			398.34 \$
Sports experts			397.35 \$
Laurent St-Onge			4 417.05 \$
Mathieu Tanguay			92.70 \$
Télécommunications de l'Est			78.94 \$
Télus	790.73 \$	p	
Visa Desjardins	60.00 \$	p	
Xerox Canada Ltée	214.69 \$	p	
Remises gouvernementales			13 421.92 \$

.....

123-07-2020

APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU LET

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes du lieu d'enfouissement technique au total de 64 214.02\$ ci-après présentés soient acceptés pour paiement :

Bell mobilité	54.00 \$	p	
Bouffard Sanitaire			57.49 \$
Caplan Mécanique Sport Inc.			65.98 \$
Carquest			1 292.40 \$
Centre de Rénovation St-Siméon	31.03 \$	p	
Confian			777.70 \$
Dépanneur le Duo Inc.	133.50 \$	p	301.39 \$
Dicom			92.52 \$
Entreprise Martin Audet, Maître Électricien inc.			2 600.44 \$
Garage Bujold et Babin Inc.			28.75 \$

Groupe Négotel	93.15 \$	p	
Hydro-Québec	1 114.72 \$	p	
Imprimerie Baie de La Baie			2 133.94 \$
Laurent St-Onge			1 078.18 \$
Les Aménagements Lamontagne Inc.			2 242.01 \$
Les Distributions Leblanc			610.43 \$
Les Entreprises J.M. Arsenault			668.18 \$
Les Pétroles C. Poirier inc.			3 546.22 \$
Ministre des Finances	2 076.00 \$	p	
Municipalité de Saint-Alphonse			13 296.04 \$
Navigue.com	59.73 \$	p	
PCM Solution d'Affaires			39.93 \$
Pièces D'auto M.G.A. & Fils			44.60 \$
Poste Canada			707.10 \$
Pneus New Richmond Inc.			190.86 \$
Quincaillerie Arsenault Enr			303.96 \$
Remises gouvernementales			12 000.98 \$
Services Informatiques Gilles Bujold			34.48 \$
Solution Infomédia			45.99 \$
Soudex inc.			10 075.05 \$
Télécommunications de l'Est			68.81 \$
Tetra Tech Qi inc.	6 496.10 \$	p	
WSP CANADA			1 313.47 \$
Certified Laboratories			538.89 \$

124-07-2020

EMPRUNT TEMPORAIRE RÈGLEMENT NO 307-2018

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers que suite à la résolution 173-06-2018 la Municipalité de Saint-Alphonse – Lieu d'enfouissement technique demande à la Caisse Desjardins de la Baie des Chaleurs de prolonger jusqu'au 30 juin 2021 le financement temporaire du règlement numéro 307-2018;

Que la Municipalité de Saint-Alphonse – Lieu d'enfouissement technique autorise le maire ou le maire suppléant et la directrice générale et secrétaire-trésorière ou le directeur du LET à signer tous documents relatifs à cet emprunt.

125-07-2020

PISCINE – COVID-19

Considérant l'ensemble des mesures de prévention pour la santé dans le contexte de la pandémie COVID-19 ;

Considérant que la texture du plancher cause un problème de désinfection dans le contexte de la pandémie COVID-19 ;

Considérant la date tardive pour la préparation de nos équipements;

Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas ouvrir notre piscine extérieure municipale pour la saison estivale 2020.

126-07-2020

REEMPLACEMENT D'UNE POMPE AU RÉSERVOIR

Considérant le problème répétitif de la pompe du réservoir;

Considérant que cela crée un manque d'eau aux citoyens de ce secteur;

Considérant que l'installation d'une pompe submersible réglerait le problème;

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers que nous autorisons le remplacement d'une pompe par une pompe submersible au réservoir situé au 340, rue Principale Ouest plus les frais d'installation pour un coût de ± 15 000.00\$.

.....

127-07-2020

SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler notre adhésion pour l'année 2020-2021 à la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) de Baie-des-Chaleurs, notre représentant est monsieur Gérard Porlier, maire. Exceptionnellement cette année, le renouvellement est offert gratuitement.

.....

128-07-2020

APPUI FINANCIER – CENTRE PLEIN AIR MÉLÈZIÈRE INC

Considérant la demande d'aide financière du Centre Plein Air Mélézière Inc du 18 juin 2020;

Considérant que les citoyens de Saint-Alphonse utilisent le Centre Plein Air Mélézière Inc;

Considérant que la Municipalité de Caplan a confirmé une aide financière de 10 000\$;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse s'engage, si le projet se concrétise, à verser une somme de 3 000 \$ au Centre Plein Air Mélézière Inc afin de permettre la réalisation de travaux de rénovation extérieure du chalet et construction d'une remise.

.....

129-07-2020

TRAITEMENT DES DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE PENDANT LA DÉCLARATION D'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE

Considérant que le service d'urbanisme de la Municipalité a informé le conseil que la période actuelle est propice au dépôt de demandes de dérogations mineures;

Considérant l'état d'urgence sanitaire actuellement en vigueur qui a été décrété conformément à la Loi sur la santé publique;

Considérant que l'arrêté ministériel en date du 7 mai 2020 (2020-033) suspend toute procédure, autre que référendaire, qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens, sauf si le conseil en décide autrement;

Considérant que l'attente de la fin de la déclaration d'urgence sanitaire pour traiter les demandes de dérogations mineures retarderait considérablement et de façon préjudiciable la réalisation des projets des citoyens concernés;

Considérant que la présente période estivale est une période propice à la réalisation de travaux et que le conseil désire favoriser leur réalisation dans le respect de la réglementation municipale et de toute dérogation qui serait déposée;

Considérant qu'il est en effet difficile de prédire à ce jour la fin de la déclaration d'état d'urgence sanitaire, mais que dans le contexte actuel, il est possible qu'elle soit prolongée encore pour plusieurs semaines;

Considérant que le conseil juge dans l'intérêt public de ne pas priver les citoyens de la possibilité de voir traiter leurs demandes de dérogations mineures dans la mesure où le conseil obtient par ailleurs les commentaires des citoyens, ces derniers n'étant ainsi pas privés de la possibilité de faire valoir leurs points de vue et de soumettre leurs commentaires pour qu'ils soient considérés par le conseil;

Considérant que le conseil désire que la procédure prévue à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à l'égard d'une dérogation mineure soit remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public, tel que le permet l'arrêté ministériel 2020-033 et ce, à l'égard de toute demande de dérogation mineure devant être traitée pendant la déclaration d'état d'urgence sanitaire, à moins que des mesures additionnelles ou autres ne soient prises par les autorités gouvernementales.

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

Que le conseil municipal décide que les demandes de dérogations mineures déposées ou traitées pendant la déclaration d'état d'urgence sanitaire puissent être traitées une fois que la procédure prévue à l'arrêté ministériel 2020-033 ait été respectée (consultation écrite);

Qu'un avis sera diffusé, conformément à la façon usuelle de publier les avis municipaux, de même que sur le site Internet et la page Facebook de la municipalité expliquant notamment la nature de la demande de dérogation mineure et sa portée et invitant les gens à soumettre leurs commentaires écrits quant à cette demande de dérogation mineure;

Que les commentaires écrits quant à ces demandes pourront être transmis, par courrier ou par courriel au bureau municipal au plus tard 15 jours après la publication de cet avis;

Qu'une fois le délai pour soumettre les commentaires expiré et que le conseil municipal aura pris connaissance de ceux-ci, une résolution sera adoptée aux fins de statuer sur la demande de dérogation mineure.

.....

130-07-2020

DEMANDE D'APPUI CPTAQ

Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'autoriser la demande présentée par Messieurs Simon Goyer et Denis Desbiens, à l'effet d'aliéner et de lotir une partie des lots 5 522 241 et 5 522 243, dans le but d'échanger des superficies équivalentes et ainsi régler un problème d'occupation et un conflit concernant la position de la limite de propriété commune entre les propriétaires.

La Municipalité de Saint-Alphonse précise également que cette demande est conforme aux dispositions de notre règlement de zonage et que les critères suivants ont été considérés :

- 1) « les possibilités d'utilisation du lot à des fins d'agriculture » : ce lot est entièrement boisé ;
- 2) « les conséquences d'une autorisation sur les activités agricoles existantes » : cela ne crée pas de conséquences négatives additionnelles puisque cette demande ne requiert pas d'utilisation à une fin autre que l'agriculture ;

- 3) « les contraintes et effets résultants de l'application des lois et règlements » : cela ne crée pas de contraintes additionnelles puisque cette demande ne requiert pas d'utilisation à une fin autre que l'agriculture ;
- 4) il n'y a pas d'espaces appropriés disponibles ailleurs dans le territoire de notre municipalité ni hors de la zone agricole qui conviendrait au demandeur de la présente demande.

.....

131-07-2020 TRANSACTION AVEC LA SAAQ – AUTORISATION

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller Jean-Guy Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse autorise Marc Cormier, inspecteur municipal ou Reina Goulet, directrice générale et secrétaire-trésorière à représenter la Municipalité de Saint-Alphonse et Rock Pratte, directeur LET ou Marie-Louise Babin, adjointe administrative par intérim LET à représenter la Municipalité de Saint-Alphonse – Lieu d'enfouissement technique pour toute transaction et à signer tout document nécessaire avec la Société de l'assurance automobile du Québec.

.....

132-07-2020 LOISIRS – PROMENADES DE VÉLO

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers que le technicien des loisirs et vie communautaire organise deux promenades de vélo dans les rues de notre municipalité le 17 ou le 31 juillet 2020 et le 7 ou le 14 août 2020, nous autorisons l'activité à condition que le dossier soit conforme aux exigences de notre assureur et des mesures de prévention pour la santé dans le contexte de la pandémie COVID-19 .

.....

133-07-2020 DEMANDE DU CLUB DE SOCCER LES LYNX DE SAINT-ALPHONSE

Considérant la demande du Club de soccer les Lynx de Saint-Alphonse du 26 juin 2020 ;

Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers de verser une aide financière de 575.00\$ au Club de soccer les Lynx de Saint-Alphonse dans le cadre du programme Fonds de développement du territoire volet «Festivals et événements municipaux» 2020 et nous autorisons Mathieu Tanguay, technicien des loisirs et vie communautaire à remettre une entente de services pour la saison estivale 2020 au Club de soccer les Lynx de Saint-Alphonse précisant les tâches que nous effectuerons pour le soccer.

.....

134-07-2020 RÉFECTION RUE PRINCIPALE EST – DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 4

Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers que suite à la recommandation de paiement d'Arpo Groupe - Conseil du 30 juin 2020, nous autorisons le versement du décompte progressif n°4 pour la réfection de la rue Principale Est payable à Eurovia Québec Construction Inc pour un paiement au montant de 42 073.84\$ dans le cadre du PIRRL.

.....

135-07-2020

ÉLU – PARTICIPATION À UNE FORMATION SUR L'ÉTHIQUE

L'article 15 de la Loi sur l'éthique prévoit que tout membre du conseil d'une municipalité doit participer à une formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, dans les six mois du début de son mandat et dans les 30 jours qui suivent sa participation à une telle formation le membre du conseil doit déclarer sa participation au directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité qui en fait rapport au conseil. Je vous informe que monsieur François Poirier a déclaré sa participation à cette formation.

.....

136-07-2020

RÉPONSES AUX QUESTIONS EN LIEN AVEC LE RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS RAPPORT FINANCIER

Pour faire suite au dépôt le 1^{er} juin dernier résolution 114-06-2020, du rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2019, nous vous informons qu'aucune question n'a été reçue.

.....

137-07-2020

CALENDRIER DE SÉANCES POUR 2020

Considérant la déclaration de l'état d'urgence sanitaire dans tout le territoire québécois COVID-19.

Considérant les consignes de distanciation sociale;

Considérant que le centre communautaire est plus grand que notre salle municipale :

Pour ces motifs :

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Jean-Guy Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers que les séances du conseil municipal se tiendront au centre communautaire au lieu de la salle municipale du mois d'août 2020 à décembre 2020, la résolution 285-12-2019 sera modifiée en conséquence.

Qu'un avis public soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

.....

138-07-2020

CLÔTURE

Il est proposé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20 h 05.

Gérard Porlier
Maire

Reina Goulet, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Gérard Porlier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....